

7 avenue Condorcet BP 32  
97201 Fort-de-France Cedex  
Tél. 05 96 48 47 20  
Email : [contact@eaumartinique.fr](mailto:contact@eaumartinique.fr)  
Fax : 05 96 63 23 67  
SIRET : 289 720 054 00013

## RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### OBJET : GESTION DE L'EXERCICE 2010

L'article R213-67 du code de l'environnement prévoit que le conseil d'administration délibère sur « le rapport annuel de gestion ».

Ce rapport a pour objectif principal de détailler et d'arrêter les actes de gestion opérés dans le cadre de l'activité générale de l'établissement. Des comptes rendus partiels réguliers ayant été présentés, sans vote, lors des précédentes réunions, conformément aux dispositions de l'article R213-69 du code, il s'agit d'entériner, par une délibération, les actes de gestion de l'année entière. Aussi, certaines pièces jointes à ces comptes rendus récapitulants de manière exhaustive plusieurs actes de gestion ne seront pas de nouveau annexées au présent rapport. Il s'agit, notamment du bilan des actions d'information, de communication, conventions..

**En dépit des mouvements de personnels (nouveau collaborateur de chargé d'études, de responsable de la logistique, commande publique et gouvernance, congé de maternité, congé sans solde de 6 mois de la chargée de communication), les objectifs de l'année ont largement été atteints.** Toutes les délibérations du Conseil d'administration ont connu un taux de réalisation considérable, notamment, celles relatives aux études, aux actions d'information et de formation, à l'activité de l'observatoire de l'eau de la Martinique.

**La gestion de l'exercice 2010, en dehors des actes ordinaires administratifs et financiers, a donc été marquée par la clôture du 1<sup>er</sup> programme pluriannuel d'intervention (PPI) révisé, son évaluation et surtout par l'élaboration de 2<sup>ème</sup> PPI.** C'est une année où tous les projets stratégiques de communication ont été concrétisés. L'animation en milieu scolaire a connu une activité abondante. Enfin, l'assistance technique, notamment au niveau des démarches de territoire, les études techniques et la poursuite et le renforcement du programme de surveillance dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE ont connu un niveau appréciable d'exécution. La mission institutionnelle de formation a été concrétisée par l'organisation de sessions dans le cadre de partenariats divers à un coût moindre pour l'ODE.

Le bilan des 6 premières années d'activités de l'ODE, depuis son installation opérationnelle, initié dans un rapport d'activité, a été distribué aux institutions, acteurs de l'eau et ministères divers.

Ce rapport de gestion, par le biais des fiches/actions et rapports spécifiques, constituera une sorte d'évaluation du 1<sup>er</sup> PPI révisé, pour l'ensemble des missions. Un état du niveau de réalisation du 1<sup>er</sup> PPI révisé (avancement/objectifs, évaluation, satisfaction) est dressé, dans chaque fiche/action ainsi que des perspectives globales pour le démarrage du deuxième PPI : c'est la nouveauté de présentation de ce rapport de gestion.

## I LES ACTES ORDINAIRES DE GESTION

**Le règlement des affaires de l'Office, par son conseil d'administration, s'est effectué lors des trois réunions qui se sont tenues respectivement les 12 mars, 08 octobre, et 10 décembre 2010. Les**

principales décisions ont été matérialisées par 93 extraits de délibérations rendus exécutoires par leur dépôt à la préfecture, pour contrôle de légalité et publiés au recueil des actes administratifs du département. Elles ont concerné outre le budget, le compte financier et l'organisation générale des services avec l'instauration de chartes d'utilisation de l'informatique et d'internet, mais également, la mise en œuvre de plusieurs volets du PPI révisé, particulièrement l'attribution d'aides et surtout le 2<sup>ème</sup> PPI avec ses corollaires, les taux des redevances et les conditions générales d'attribution des aides. La Commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie une seule fois, le 21 décembre 2010, pour l'attribution du marché de services pour le « programme de contrôle de surveillance de l'état des eaux de surface de l'année 2011. Le procès verbal est joint en annexe.

**A) Le suivi de l'application des délibérations du conseil, l'exécution du budget et le fonctionnement des services,** assurés sous la responsabilité de la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes, ont généré la signature de conventions financières ou de partenariats, des mandats et des titres de recettes et le renouvellement des contrats détaillés lors des précédentes réunions. Le concours des services de logistique et du centre informatique du département a contribué largement à la qualité des travaux réalisés. Ces prestations en nature n'ont pas fait l'objet d'évaluation financière et de traduction comptable au compte financier.

**B) La gestion des ressources humaines (GRH):** Les ressources humaines sont composées, hormis la directrice, détachée du conseil général, de 18 agents, dont une mise à disposition par le Conseil Général (10 titulaires/stagiaires et 8 contractuels) avec une prééminence de la gente féminine à hauteur de 2/3 soit 12 sur 18. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010 dix arrêts pour maladie ordinaire dont trois de plus de quatre jours et un arrêt pour maternité ont été recensés.

Aucun agent n'a été victime de la grippe AH1N1. Néanmoins certains agents ont été arrêtés pour cas de suspicion de dingue durant la période d'épidémie.

Un agent a été victime d'un accident de trajet sans gravité mais qui a donné lieu à un jour d'arrêt. Cet accident a été pris en charge par la CNP Assurances.

La GRH a connu une activité intense, ponctuée d'autres mouvements retracés ci-après :

➤ **Recrutement/ Périodes de stage**

Deux départs ont été enregistrés, un en début d'année et l'autre en fin de premier semestre. Le premier concerne un agent contractuel recruté dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux qui n'a pas souhaité renouveler son contrat en vue de rejoindre son compagnon en Guadeloupe. Cet agent était notamment chargé du suivi de la mise en œuvre des réseaux de surveillance des masses d'eau littorales, côtières et terrestres, de la valorisation des données récoltées et des études connexes à la mise en œuvre des réseaux DCE. Ce poste a été pourvu au 1<sup>er</sup> mars 2010 par une lauréate au concours d'ingénieur territorial titularisée au 1<sup>er</sup> mars 2011 après une année de stage.

Le second est celui d'un agent mis à disposition par le Conseil Général qui souhaitait un changement avec de nouvelles missions. Cet agent, rédacteur territorial, était notamment chargé de la gestion de la logistique et de la gouvernance avec deux agents placés sous son autorité hiérarchique (un agent technique polyvalent et une chargée d'accueil). Le poste a été pourvu au 1<sup>er</sup> juillet 2010 par un agent contractuel qui a préféré mettre fin au contrat à l'issue de la période d'essai de deux mois afin d'accepter un emploi dans un EPCI, répondant davantage à ses attentes. Un recrutement sans concours a été effectué au 1<sup>er</sup> octobre 2010 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs, après une période d'un an de stage.

Trois agents contractuels recrutés dans le cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux ont bénéficié de la préparation au concours de technicien supérieur territorial organisé, en novembre, par le CNFPT Martinique. Deux lauréats ont été nommés stagiaires au 1<sup>er</sup> mars 2011 dans le cadre d'emploi à leur poste actuel (Technicien SIG/Base de donnée à l'Observatoire de l'eau, Responsable SIG/Administrateur de données SANDRE) pour une durée d'un an.

Dans le cadre de la convention signée avec l'Agence Régionale de Santé Martinique visant à la finalisation des périmètres de protection des captages de la Martinique, un agent contractuel a été recruté pour six mois (de juillet à décembre) à mi-temps. Il a notamment été chargé, en l'absence de l'ingénieur chargé d'études en congé maternité, des mesures de gestion et de communication adaptées sur les périmètres de protection.

**Au cours de l'année 2010 trois stagiaires ont été accueillis:**

- au service communication dans le cadre d'une 2<sup>ème</sup> année d'études en Marketing et communication (Collaboration à la réalisation d'actions de sensibilisation sur l'eau en Martinique). Ce stage a pu renforcer l'équipe en l'absence de la chargée de communication qui a bénéficié d'un congé sans solde pour convenances personnelles de juillet à décembre 2010.

- au service études/formation avec l'ingénieur chargé d'études dans le cadre d'une 2<sup>ème</sup> année de DUT Hygiène, Sécurité et Environnement (Etude relative au traitement du lisier de porc). La stagiaire a bénéficié d'un CDD de six mois (juillet à décembre 2010) permettant de pallier à la résiliation du marché de prestation de service consécutive à la dissolution de l'entreprise chargée du suivi de la phase expérimentale à mettre en œuvre à la suite de l'étude sur les méthodes alternatives à l'épandage du lisier de porc. Depuis le 10 janvier 2011 elle est à nouveau stagiaire à l'ODE et ce dans le cadre d'une licence de management des organisations option management de la qualité. Elle poursuit les travaux engagés sur les méthodes alternatives à l'épandage du lisier de porc, notamment sur l'aspect de l'évaluation de la qualité et de l'utilisation du lisier issu des méthodes expérimentales. Néanmoins elle interviendra également dans la mise en place de la démarche qualité et de la Norme ISO 26000 sur la Responsabilité sociétale des organisations.

- Au service réseau/DCE (à son initiative) un stage intitulé "Découverte du réseau de mesures qualité physico-chimie des cours d'eau" au mois d'août 2010.

La qualité de leurs travaux a permis de donner une avancée significative à ces sujets.

➤ **Formations/Séminaires**

En matière de formation, les agents ont pu, pour ceux qui ont sollicité leur inscription, bénéficier des stages proposés par le CNFPT, et dans le cas où ces formations ne correspondaient pas à leurs attentes, ils ont eu la possibilité de suggérer leur inscription aux stages organisés soit en Martinique, soit en Guadeloupe ou en France Hexagonale, dans le respect d'un coût le plus économique.

Certains agents, principalement du service technique, ont pu assister à des séminaires et à des colloques sur des thématiques spécifiques en accord avec les missions qui leur sont dévolues. Ceux-ci entrent également dans le cadre de la formation professionnelle.

Des entretiens professionnels ont eu lieu fin 2010 et début 2011 pour l'ensemble des agents. Le supérieur hiérarchique et l'agent devaient faire un bilan de l'année écoulée et planifier l'année N+1 en fixant les objectifs et les engagements de chacun.

Les informations récoltées devraient permettre d'élaborer le plan de formation mais également de mettre à jour les fiches de poste des agents.

Un vadémécum relatif à la formation a été rédigé pour fixer les règles à appliquer et les procédures à respecter pour toutes demandes de formation. Celui-ci rappelle le décret relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie pour les agents titulaires et non titulaires.

➤ **Hygiène, sécurité et conditions de travail**

L'ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) du Centre de gestion, en application de la convention de prestation actuellement en vigueur, a procédé à une visite d'inspection le lundi 26 octobre 2010 et a fait remonter un certain nombre de manquement en matière d'hygiène et de sécurité.

Les ACMO (Agents Chargés de la Mise en Œuvre) l'ont accompagné durant cette visite et la première opération a été la mise en place d'une porte anti-panique à l'entrée du siège de l'Office.

Un plan d'actions pour l'année 2011 proposé par les ACMO a été validé par la Direction. Il prévoit notamment des exercices d'évacuation (séisme et incendie), l'acquisition d'extincteurs et de trousse de secours pour les véhicules, la formation d'agents pour les risques électriques, la constitution d'un comité de pilotage pour la réalisation du document unique mais également la participation des ACMO au salon Santé et sécurité au travail au mois de mai 2011.

L'un des objectifs de GRH de 2011 est la réalisation de la démarche qualité ainsi que la mise en place de la norme ISO 26 000 de la responsabilité sociétale des organisations. Les premiers actes verront le jour avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (présentation de la démarche qualité et de la norme ISO 26 000, d'un échéancier, mise en place d'un comité de pilotage et répartition des tâches).

### ➤ Action sociale

Depuis le mois de décembre 2010 le système du précompte sur le salaire pour les chèques déjeuner est opérationnel : ce qui évite la gestion de chèques remis par les agents lors des commandes.

Néanmoins, compte tenu des difficultés que rencontre le COSDEM des investigations sont menées afin de trouver d'autres alternatives quant à la mise en œuvre des prestations d'action sociale à l'ODE. Ce point est évoqué dans le rapport traitant des « questions diverses ».

### ➤ Divers

L'avis des membres du Comité technique du Centre de gestion, a été sollicité sur la modification du règlement intérieur du personnel par l'ajout d'une charte d'utilisation du système d'information et d'une charte d'utilisation d'internet ainsi que sur les perspectives de développement et le réajustement de l'organigramme cible pour 2016. Ils ont émis un avis favorable sur ces points.

Les principales missions ayant été mises en place, il convient maintenant de consolider le fonctionnement de l'établissement public, et de maintenir le haut niveau de performance et d'efficacité de notre institution, notamment par le recrutement d'un(e) ingénieur économiste et d'un(e) documentaliste et par l'élection du représentant du personnel qui siègera au Conseil d'Administration.

## **C) Les marchés publics et les autres contrats, conventions et partenariats ont connu une croissance subséquente à la montée en charge de l'activité.**

En effet, la procédure telle qu'elle ressort du règlement interne adopté le 15 avril 2005 et modifié en 2006 puis en 2008 et en 2010, a été scrupuleusement suivie, l'ensemble des marchés passés étant des MAPA (marchés à procédure adaptée), à savoir :

- Appel public à manifestation d'intérêt, en début d'exercice,
- Demande, par lettre de consultation, d'au moins 3 devis ou factures pro forma pour les dépenses de moins de 20 000 € jusqu'au 30 avril 2010 et de moins de 4000 € à partir du 1<sup>er</sup> mai
- Avis d'appel public à la concurrence, avec cahier des charges ou lettre de consultation publié sur le site Internet, au BOAMP pour certaines études, affichage à la porte des locaux,
- Attribution par la directrice après avis de comités de pilotage, pour certaines études, et/ou analyses des services de l'ODE et de la DIREN ou par la commission d'appel d'offres pour les MAPA de l'article 30 supérieurs à 193 000 €
- Pour ce qui concerne les actions de communication, eu égard aux spécificités des prestations attendues, une demande de devis accompagnée d'une maquette, conforme aux prescriptions des cahiers des charges, est adressée à au moins trois prestataires présélectionnés. Il convient de préciser que la production de programmes à diffuser par des organismes de radiodiffusion (questions eau est exclue de l'application du code des MP).

Le suivi du marché d'assistance et de maintenance du réseau informatique a nécessité de nombreuses heures de travail du technicien chargé des interventions et assurant également l'administration du réseau. Eu égard au faible montant des marchés de services et de fournitures, la plupart a fait l'objet de renouvellement pour des durées pouvant s'étaler sur celle du PPI.

La qualité de ces actes préliminaires a conditionné l'efficacité des réalisations du programme pluriannuel d'intervention.

## **II LES ACTES DE GESTION LIES À L'EXECUTION DES MISSIONS ET DU 1<sup>ER</sup> PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION REVISE**

L'amplitude et la qualité des actes de gestion pris dans l'exercice des missions dévolues, légalement, à l'Office, dans le respect du code de l'environnement et des dispositions du SDAGE ont contribué à asseoir la légitimité et la reconnaissance de l'utilité de cet établissement public local dans le paysage des nombreux acteurs de l'eau à la Martinique. L'activité de l'exercice 2010 s'est enrichie de la densité de l'activité des pôles « études, formation » et « réseaux ». Ce point est présenté sous la forme de fiches/actions et de bilans d'exécution du 1<sup>er</sup> PPI pour les redevances et les aides ci-joint, soit :

### ***II.1 L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LES ETUDES, LES DEMARCHES DE TERRITOIRE ET LES RESEAUX***

Les actes d'exécution ont concerné les contributions de l'office aux études, recherches, actions d'intérêt commun. Ils ont revêtu la forme :

- Soit de participation aux réunions de comités de pilotage ou autres organes consultatifs ou délibérants, au niveau local, national et européen (MISE, GREPHY, comité local des données, bureau et plénière du Comité de Bassin, plan chlordécone, comités nationaux de pilotage du MEDDTL....),
- Soit de participation aux réunions de comités de pilotage, de groupes de travail notamment pour les démarches de territoires, les profils de baignades, les périmètres de protection des captages, les SPANCs....,
- Soit d'instruction des demandes d'avis sur les dossiers d'autorisation de la police de l'eau, de déclaration de projets d'aménagement et de suivi de dossiers délicats tels que Caraïbe Hycos, la programmation 2011 des activités du BRGM, du CEMAGREF, de l'IFREMER, de l'ONEMA,

Enfin, il convient de signaler :

- Le concours apporté par l'ODE à la rédaction d'avis sur des projets de texte dans le cadre de sa participation aux réunions du Comité national de pilotage, à la préparation de la rencontre des directeurs des offices, des DIREN et des MEDDTL et MOM,
- La mise en œuvre de la DCE, notamment par une implication dans la rédaction des documents nationaux de procédure, la participation aux réunions des groupes de travail nationaux, les partenariats développés pour la mise en œuvre du réseau de surveillance, volet physico chimique pour les eaux superficielles et souterraines,
- L'intervention de l'ODE lors de séminaires et autres rencontres, notamment lors de l'assemblée générale du RIOB (Réseau International des Organismes de Bassin) au Sénégal,
- Le début de certaines études ou l'avancée significative de celles en cours telles que décrites dans les fiches ci-jointes,
- La recherche de partenariats pour la concrétisation des actions de formation,
- **L'implication de l'ODE dans la rédaction de l'adaptation au contexte insulaire, martiniquais de la Norme ISO 26000 : Développement durable et responsabilité sociétale.**

### II.1.1 L'assistance technique et les démarches de territoire

En 2010, l'Office de l'Eau Martinique a continué sa mission d'assistance technique auprès de certains acteurs de l'eau, dont les collectivités territoriales avec notamment :

- La réactualisation des documents de gestion de la forêt domaniale du littoral avec l'ONF,
- *La transformation du contrat de baie du Marin en contrat du littoral sud*, porté par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique, *le contrat de baie de Fort-de-France* porté par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique et *le contrat de rivière du Galion* porté par la Communauté de Communes du Nord de la Martinique, *la Gestion Intégrée de la Zone Côtière* de la ville du Robert,
- La mise en place et le suivi des SPANCS dans le cadre du SATASPANC,
- Le schéma directeur d'assainissement de la Martinique,
- L'étude prospective de l'irrigation à la Martinique

Des interventions et des analyses ont été effectuées en complément de la participation aux réunions de travail.

Des fiches actions/bilans figurent en annexe.

### II.1.2 Les études et les réseaux

### II.1.3 L'action du pôle Système d'Information Géographique (SIG) et de l'administration de données

Ces deux missions font l'objet de présentations exhaustives développées dans des fiches spécifiques..

## II.2 LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation de l'Office de l'Eau, les actions définies dans le plan de communication ont été menées à bien. Il est important de signaler que **la totalité des actions phares prévues** ont été concrétisées. Le bilan de communication 2010 joint en annexe du rapport sur les actions d'information et de sensibilisation 2011, présenté au conseil d'administration de décembre 2010 a détaillé les actions de communication réalisées par l'Office De l'Eau Martinique.

Quelques actes, méritent d'être particulièrement rappelés :

- Cette année encore, l'ODE a reçu de nombreuses sollicitations pour des interventions auprès du grand public. Sa participation a été, soit sous la forme de mise à disposition de matériels pédagogiques (panneaux, brochures, DVD, jeux), ou alors de participation à des salons et des forums de sensibilisation. (Forum de l'environnement, intervention CCAS du Marigot).

Les interventions physiques de l'ODE se sont particulièrement concentrées sur le monde scolaire et ont permis de toucher environ **7075 enfants**.

Cependant, il devient urgent de mettre en place le Programme Pédagogique Eau, qui permettra de répondre aux attentes des enseignants.

On notera une très forte affluence lors de la fête de la science avec plus de **5000 enfants** et environ **2000 adultes**.

Pour l'année scolaire 2010/2011, on observe de nombreuses sollicitations, du fait de l'intégration et de la prise en compte de l'Education au Développement Durable dans les programmes scolaires

- **Ekoclap 2<sup>ème</sup>, festival du Film d'Environnement du 4 au 25 juin** :

Ekoclap, est un festival de films sur l'environnement totalement gratuit. De nombreuses projections ont été réalisées sur l'ensemble du territoire Martiniquais, lors de cette seconde édition : à Madiana (Schœlcher), au CMAC (FdF), au Jardin des Papillons (Carbet), à L'Excelsior (Sainte Marie) et à L'Atlas (Anses d'Arlet).

**Ekoclap 2<sup>ème</sup> a été t organisé, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement (5 juin), de la Journée Mondiale de l'Océan (8 juin), ainsi que des journées de la mer (du 4 au 8 juin).**

En nouveauté cette année, il convient de rappeler le concours de films de court métrage ouvert à trois catégories (professionnel, amateur, et Pocket film).

La manifestation a rencontré un énorme succès au regard des bilans quantitatif, qualitatif, médiatique et partenarial.

Cet événement aura rehaussé l'image de l'Office de l'Eau et sensibiliser **1872 Martiniquais**.

**Au vu du nombre de participants, le cinéma s'est révélé, une fois de plus, être un très bon outil de sensibilisation sur les sujets de l'environnement et de l'eau.**

- La poursuite du Programme Pédagogique Eau,
- L'élaboration d'outils de sensibilisation en fonction des thèmes abordés. Au cours de l'année, des panneaux spécifiques ont été conçus,

Afin de faciliter ces actions, il est prévu dans le cadre du programme pédagogique eau, la création et la diffusion d'outils pédagogiques adaptés au contexte insulaire.

- L'exposition « **eau et santé** » a circulé auprès des scolaires par l'intermédiaire de l'animatrice de l'ODE. Cette exposition a été présentée aussi aux enfants du service pédiatrique de l'hôpital du Lamentin, par les membres de l'association éco-civisme. La journée mondiale de l'eau s'est terminée par la participation de l'ODE au village écologique, organisé par l'association Sève.
- L'intervention grand public et le partenariat de l'office, dans le cadre des points infos services aux particuliers, des rendez-vous aux jardins etc..,
- La campagne de sensibilisation « préservons notre environnement : gardons nos plages et nos rivières propres », menée pendant les grandes vacances scolaires. L'action principale « le rallye sur l'eau » a été une manifestation appréciée tant en interne que par l'extérieur. Elle a rencontré un fort succès médiatique. Elle a aussi été reconnue comme véritable porteuse de richesses culturelles, scientifiques et important vecteur d'écocitoyenneté,
- Le partenariat avec le Carbet des sciences lors de la fête de la science,
- Les interventions dans les médias, radio ou télé (RFO, ATV, RCI, NRJ,...) sur des thèmes divers : la gestion de l'eau, les journées mondiales, « plages et rivières propres », le prix de l'eau, les économies d'eau ...,
- L'animation de l'exposition sur l'eau par le Carbet des sciences sur tout le territoire (**environ 20 700 visiteurs**),
- La mise à jour et les innovations du site Internet de l'Office de l'eau, officiellement en ligne depuis fin 2005. Un retour positif en terme de consultation de ce site est toujours enregistré,
- L'insertion de publications dans la presse et la diffusion d'outils audiovisuels divers.

### ***II 3 LES INTERVENTIONS : LES REDEVANCES ET LES AIDES***

La mission de l'office relative aux interventions est définie dans les textes préconisant l'élaboration d'un programme pluriannuel d'intervention. Elle se compose, essentiellement de deux volets : *les redevances et les aides*. La totalité des procédures de gestion des aides et des redevances a été déclinée dans le cadre d'un manuel de procédures. De façon globale, les objectifs les plus difficiles à atteindre ont été ceux de la redevance.

L'activité du service des interventions a fait l'objet d'un rapport/bilan exhaustif joint en annexe.

Il est à noter que dans le cadre des aides, une visite, en fin de travaux ou d'études, est opérée et l'aide est versée sur la base des factures fournies et après vérification sur le terrain des travaux ou études réalisés. Certains ont bénéficié d'un acompte dès transmission d'une preuve de début des travaux.

Il convient de signaler les investigations menées en 2010 pour le contrôle des déclarations de la redevance pour prélèvement d'eau dans le milieu naturel (notamment pour la prise en compte des exonérations pour la lutte contre l'incendie), pour l'instruction des demandes d'aides, et auprès des différents potentiels redevables pour la mise en place des nouvelles redevances (pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte non domestiques, pour pollutions diverses, pour pollution due à l'élevage), les séances de travail, véritables conférences de programmation des

financements des travaux d'AEP et d'assainissement. L'élaboration du guide d'instruction des aides et une réflexion menée sur les indicateurs les plus pertinents ont ponctué les travaux de cette commission.

S'agissant des 2 redevances assises sur les consommations facturées, de nouvelles conventions de collecte, intégrant les taux du 2<sup>ème</sup> PPI, ont été signées, avec les 3 distributeurs et les titres de recettes pour les acomptes ont été émis au cours des quatre trimestres. Deux rapports spécifiques présentant un bilan des actes effectués sont annexés à ce rapport.

## **II.4 LES ACTIONS DE FORMATION**

L'Office de l'eau ne disposant pas de moyens suffisants pour la mise en place des formations, des partenariats ont été créés avec des organismes compétents habilités et déjà habitués aux processus d'organisation de stages, formations et/ou séminaires (OIEAU, CNFPT, les 3 chambres consulaires, le PNRM, la DAF). Les actions menées en 2010 ainsi que les perspectives, pour 2011, figurent dans la fiche correspondante ci-jointe.

Enfin, au cours de la présidence du Réseau International des Organismes de Bassin par la Présidente du Comité de Bassin Martinique, il a été lancé l'idée de la mise en place d'un centre caribéen de formation sur les métiers de l'eau. Une étude de faisabilité sera réalisée si les résultats de la première tentative s'avèrent probants.

## **III LES ACTIONS DE COOPERATION**

La LEMA, en son article 86, légitime les actions de coopération. Elle précise les conditions d'exécution de cette mission, à partir de 2008, dans ces termes : *« dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'office de l'eau peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant, et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents »*

La coopération s'est principalement recentrée, en 2010, sur la préparation, par des réunions de coordination avec les potentiels participants, des actions à mener dans la Caraïbe, notamment en Haïti, dans le cadre de notre 2<sup>ème</sup> PPI.

Par ailleurs, l'office, en sa qualité de membre de l'**ASTEE** (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) a assuré la relance de la mise en place, en 2011 de la **Section Régionale Antilles Guyane**.

Enfin, l'Office a apporté une infime contribution **au GWP** (Global Water Partnership) et son expertise à la section française du **CWWA** (Caribbean Water and Wastewater Association).

## **IV L'OBSERVATOIRE DE L'EAU**

L'activité de l'observatoire ainsi que les perspectives sont relatées dans la fiche /action ci-jointe.

**Tous ces actes témoignent de l'ampleur des tâches à accomplir pour concrétiser les missions de l'Office, véritable agence locale de l'eau, mais surtout, du sens aigü du service public du personnel, de leurs grandes compétences et qualités intrinsèques. Ils ont contribué au maintien du haut niveau de performance, d'efficience et de légitimité de cette jeune institution dans le panel des acteurs de l'eau, tant auprès du grand public que des autres organismes publics et privés locaux, caribéens, nationaux et européens.**

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur ce rapport de gestion de l'exercice 2010.

